



Désignation : **BATIMOUSSE BIO** ⁽¹⁾⁽²⁾ **Antimousse Prêt à l'Emploi**



Propriétés

BATIMOUSSE BIO est un antimousse Prêt à l'Emploi fabriqué sur **bases végétales**. Il traite tous les supports contre les mousses, algues, lichens... Facile d'utilisation, il respecte les matériaux traités sans en modifier l'aspect. Produit certifié « **Label Vert** ».



Emploi

- Produit anticryptogamique : antimousse et fongicide.
- Préventif et Curatif.
- Convient sur tous matériaux : tuile, ardoise, fibre ciment, pierre, béton, enduit, brique, marbre, shingles, membranes d'étanchéité...
- Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités.
- Le support peut être peint après élimination totale des mousses.
- Sans odeur.
- **Non agressif** : n'attaque pas les matériaux et les métaux.
- Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques ».



Application

- Gratter les mousses épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer BATIMOUSSE BIO uniformément sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau, d'un pulvérisateur ou d'une motopompe.
- Bien imprégner la surface à traiter : **1 litre = 5 m²**.
- Temps sans pluie nécessaire après traitement : **12 heures minimum**.
- Dans tous les cas ne pas rincer.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- **L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois** (2 à 12 mois selon contamination du support). Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au nettoyeur haute pression quelques jours après l'application du produit.
- Rincer soigneusement bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service. Bien que respectant la nature, ce produit, comme tous les produits, ne doit pas rentrer en contact avec l'eau des poissons.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

N.B. : *Après destruction des mousses, les matériaux peuvent être protégés durablement des mousses et de l'humidité avec l'HYDROFUGE D21, protection invisible.*

Limites d'emploi

- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.
- Eviter tout contact avec la végétation.
- Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
- Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.
- Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Identification

- Antimousse végétal.
- Couleur : incolore.
- Densité : 1.
- pH : 6-8
- VOC : 0%

Conditionnement

Désignation	Conditionnement	Référence	Code barres
Antimousse Batimousse BIO	Bidon de 5 litres <i>(pour 25 m²)</i>	135 005	3 7004536 0057 0
Antimousse Batimousse BIO	Bidon de 30 litres <i>(pour 150 m²)</i>	135 030	3 7004536 0058 7
Antimousse Batimousse BIO	Fût de 200 litres <i>(pour 1 000 m²)</i>	135 200	3 7004536 0059 4



Fiche de données de sécurité disponible sur:



(1) Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

(2) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Type de préparation: TP 10 – produit de protection des ouvrages de maçonnerie.

Les informations sont données à titre indicatif et n'impliquent par conséquent aucun engagement ni aucune garantie de notre part. Elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances des produits. Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé